

ÊTRE DIPLÔMÉ D'UNIVERSITÉ EN 1997 Les mutations du marché de l'emploi

Par Eveline BAUMANN
Chercheur à l'ORSTOM

LES pays africains souffrent à la fois de sous-scolarisation et de sur-scolarisation. Ce constat est également vrai pour le Sénégal. Prenons l'exemple des diplômés d'université. Alors que les pays de l'OCDE comptent, chaque année, 112 nouveaux diplômés de l'enseignement supérieur pour 100 000 habitants, il n'y en a que 20 au Sénégal. En même temps, le nombre de diplômés peut paraître excessif.

Car non seulement le coût d'un diplôme à l'UCAD est extrêmement élevé: pour la Faculté de Sciences économiques et de Gestion il représentait, en 1995, 43 millions de F CFA, dépenses sociales comprises¹. Mais de plus, le marché de l'emploi ne peut absorber qu'un nombre limité de diplômés. Ceci explique que 18% se retrouvent au chômage. Et parmi ceux qui sont intégrés dans la vie professionnelle, un sur quatre se dit sous-employé.

Il est instructif de s'interroger sur le devenir des diplômés de l'UCAD et d'isoler pour cela les diplômés en économie et en

gestion². Censés jouer un rôle de taille pour l'introduction de comportements innovateurs dans la vie économique, ils furent, au début des années 80, les premiers à être frappés par le chômage... et à le dire haut et fort.

«L'Opération maîtresards» devait remédier à cette situation et promouvoir pour cela «une nouvelle race d'hommes d'affaires»³. 150 entreprises gérées par 550 diplômés furent créées, le coût d'insertion d'un «maîtresard» étant de 10 millions F CFA⁴. Malgré d'incontestables réussites qui méritent toute notre attention, l'expérience fut, dans l'ensemble, peu concluante.

Les raisons en sont multiples et renvoient notamment à l'opposition entre deux cultures d'entreprise, celle de l'informel et celle, normative, souhaitée par les décideurs et promulguée par l'université. Une chose est certaine: «On» s'est trompé, les bailleurs et les décideurs tout d'abord, mais aussi un grand nombre de «maîtresards».

Les diplômés de l'enseignement supérieur manqueraient-ils donc d'«entrepreneuriabilité»? L'analyse de l'Enquête emploi (1991) donne quelques éclaircissements à ce

sujet. Sur les 17 000 diplômés occupés dans la région de Dakar, seuls 2 300, soit 14% sont installés à leur compte, alors que la moitié émergent à la fonction publique⁵.

De même, il est instructif de s'interroger sur le statut professionnel des Sénégalais ayant acquis leur diplôme dans une grande école française et de voir dans quels secteurs économiques ils s'insèrent⁶. En 1993, un sur quatre travaille dans la fonction publique ou les entreprises nationalisées, un sur cinq dans une société d'expertise ou de conseil, un sur dix dans le secteur bancaire. L'auto-emploi est quasiment inexistant.

Plusieurs éléments portent à croire que, par rapport à ces données vieilles de quelques années, de profondes mutations sont en œuvre. Ces mutations sont, d'une part, liées à la précarisation de l'emploi. D'autre part, sous l'impulsion des bailleurs de fonds, la promotion de l'entreprise privée est devenu un impératif de premier ordre. Certaines activités économiques sont libéralisées, de nombreux établissements financiers de proxi-

mité émergent, des écoles privées -y compris celles de l'enseignement supérieur- voient le jour.

L'Etat met en place des structures d'appui au secteur privé et crée les conditions juridiques adéquates, d'où le vote de textes relatifs aux GIE, aux fondations, à l'enseignement privé, aux mutuelles d'épargne et de crédit. La régionalisation œuvre, elle aussi, dans le sens d'une prise en charge accrue des individus par eux-mêmes, aidés en cela par les multiples ONG.

Est-ce à dire que ces dispositifs sont investis par les jeunes diplômés qui, quinze ans après «l'Opération maîtresards», sont sur la voie de devenir cette nouvelle race d'hommes d'affaires dont on a tant parlé? La prudence s'impose à plus d'un titre. Les premiers résultats des recherches en cours permettent d'avancer que les diplômés en économie et en gestion se dirigent de préférence vers des activités liées à la nouvelle articulation entre l'état, la société civile et les bailleurs de fonds.

Ceci nous renvoie à la complexification des rapports entre acteurs et à la

tertiarisation de l'emploi. On peut estimer que près de la moitié des diplômés s'orientent vers des structures d'intermédiation ou sont eux-mêmes créateurs d'une telle structure, si «informelle» soit-elle. On pensera non seulement aux nombreux bureaux d'études, au métier tout jeune des conseils juridiques, aux experts.

(Suite en page 9)

Les mutations du marché de l'emploi

(Suite de la page 4)

Mais on pensera enfin et surtout aux nombreuses ONG demandeurs de prestataires de services fort variés. Souvent, ces «bureaux» n'ont de bureau que de nom, leur fichier de collaborateurs effectifs ou potentiels est parfois impressionnant, mais comporte au fait de nombreux bénévoles invités à «repasser» ... La sous-traitance en cascade prend parfois des dimensions surprenantes. Pour beaucoup de diplômés, l'insertion dans ces structures est purement formelle et plus que précaire.

A la sortie de l'université, les diplômés se montrent, dans l'ensemble, plutôt entreprenants qu'entrepreneurs. Les difficultés d'accès au financement d'une entreprise n'expliquent que très partiellement cette situation. La création d'entreprise nécessite surtout des connaissances pratiques du marché de l'emploi, des intrants et des débouchés. Elle suppose des relations susceptibles de donner les informations indis-

pensables, un certain capital social qu'il s'agit d'accumuler et que l'on mobilisera le moment venu.

De nos jours, ce capital social renvoie moins que par le passé au milieu social d'origine. Plus que l'oncle qui aura logé l'étudiant, c'est l'ami aîné qui peut désormais «faire quelque chose» pour son cadet diplômé². Par leurs pratiques quotidiennes, les diplômés d'aujourd'hui démontrent à quel point ce fait est intériorisé. C'est pour cette raison qu'ils acceptent des stages en entreprise peu ou pas rémunérés, espérant en faire des relations. Le chômage est vécu comme une expérience trop douloureuse pour l'avouer. Autant accepter la «bourse» de 50 000 FCFA procuré par le volontariat dans l'éducation nationale ou bien le recrutement comme journalier dans l'industrie, voire l'engagement humanitaire, en attendant le jour où, heureux élu de la Loterie, on s'embarquera pour les

«States». L'essentiel, c'est de quitter quotidiennement la maison, de montrer à l'entourage que l'on est «dans les activités», et de faire le geste indispensable lors des grandes fêtes. Il est aussi manifeste que l'enseignement supérieur ne permet que dans des limites bien restreintes de s'affranchir de sa condition sociale.

Les structurations sociales semblent plutôt confortées par le système actuel, tendance qui risque de s'accroître, vu le succès croissant que rencontre l'enseignement

supérieur payant. Il y a plus de chance de trouver un «baadoolo» graviter autour d'une ONG que d'occuper un poste de responsabilité dans une grande société de la place.

Comme par le passé, nous sommes dans une économie de rente où l'objectif premier ne consiste pas à augmenter la productivité, mais à s'organiser de sorte à obtenir un revenu maximum. Pour cela, il s'agit de veiller à une articulation judicieuse entre considérations économiques et sociales, en-

tre court et long termes. Le souci d'appartenir à une pluralité de réseaux pour y acquérir une position influente et pour contrôler l'information, renvoie directement à cette économie d'une «rente organisationnelle». Ce qui prévaut, ce sont les préoccupations dirigées vers le présent ou, à la limite, vers un avenir très proche. Au lieu de prendre des risques, on privilégie une attitude mimétique, handicapant par là l'émergence d'un véritable entrepreneuriat.

NOTES

¹ A. Diagne, G. Daffé, «Rendement interne et coût d'un diplôme à l'UCAD». Dakar, UCAD, CREA, 1997, 45 p. + annexes. Il s'agit d'une actualisation de Banque Mondiale, «Revitalisation de l'enseignement supérieur au Sénégal», s.l., 1992, 64 p.

² Dans le cadre d'un séjour de longue durée au Sénégal, l'auteur mène des recherches sur «L'ajustement au quotidien : les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur à Dakar». Jusqu'à l'heure actuelle une cinquantaine d'histoires de vie ont été recueillies. Je remercie très sincèrement mes interlocuteurs de leur grande disponibilité. Mes remerciements vont surtout à MM. Kassé (doyen de la FASEG), Beaulieu (directeur de l'IFACE); M. Guèye (DPS), B. Dieng, ainsi qu'à mes collaborateurs à l'ORSTOM. Je reste cependant seule responsable des idées exprimées ici.

³ Le Soleil, 8.8.1984, «25 sociétés de pêche artisanale bientôt en place».

⁴ Secrétariat d'Etat à l'Emploi/Direction de l'Emploi, «L'insertion des diplômés d'études supérieures dans la vie active (1980-1984). Bilan descriptif». Dakar, 1985, 38 p., annexes : A. Sarr, La création d'entreprises au Sénégal : l'exemple de l'Opération «Maîtrisards». Mémoire de fin d'études. Dakar, Université Cheikh Anta Diop, ENSUT, 1989, 106 p.

⁵ Traitements complémentaires effectués aimablement par la DPS.

⁶ Association des anciens élèves sénégalais des grandes écoles françaises, Annuaire 1993. Dakar, AGEF. En 1993, l'activité professionnelle de 200 d'entre eux était connue.

⁷ Cf. l'ouvrage sous presse : A. Marie et al. Une Afrique des individus ? Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine. Paris, Karthala

